



Proposé par l'Espagne, soutien de l'Autriche et de la Libye

JUMELAGES

Mettre à jour ce qui concerne les « jumelages » parce que ces améliorations aideront à augmenter non seulement les échanges entre nos membres tout autour du monde mais aussi notre visibilité institutionnelle en tant que membres de l' AISG vis-à-vis des organisations de jeunes et du public en général

A cette fin, nous suggérons :

- Les bureaux des ANSG peuvent directement coordonner les échanges avec d'autres ANSG et/ou d'autres institutions, de façon à diversifier et à renforcer de nouveaux efforts et initiatives.
- A partir de maintenant, les liens seront menés non seulement entre les membres de l' AISG mais également avec les membres des organisations de jeunes (OMMS et AMGE), y compris les membres individuels, les groupes scouts et/ou, districts, zones, régions et/ou organisations nationales, ainsi qu'avec des organisations extérieures liées aux valeurs et principes de notre Organisation (Croix/Croissant rouge dans chaque pays, Gouvernements, organisations religieuses, sponsors etc.
- Mettre dans la boutique mondiale de l' AISG un insigne « jumelage » qui peut être donné aux participants accompagnant le diplôme donné aujourd'hui.
- Ajouter une section dans les formats des rapports annuels envoyés par els ANSG au Bureau mondial un espace pour y mettre un résumé des « jumelages » réalisés, ainsi que leurs objectifs et résultats obtenus.

ARGUMENTATION

Au vu de la décroissance des statistiques officielles, les jumelages dans l' AISG n'ont plus besoin d'un coordinateur pour gérer les échanges puisque la plupart des contacts se font par Internet, les médias sociaux et autres modes de communication.

Gardant à l'esprit que le Jumelage n'est pas mentionné ni réglé par les statuts et règlement de l' AISG, nous aimerions souligner que les ANSG sont parfaitement capables de promouvoir des échanges internationaux avec d'autres ANSG et organisations.

En 2019 le coordinateur des jumelages avec l'accord du Comité mondial a dépensé des ressources financières pour imprimer de grandes quantités de brochures de l' AISG promotionnelles et des formulaires de jumelage en français et en anglais qui ne respectent pas l'image visuelle officielle ni les couleurs de l'organisation. Les ANSG ayant besoin que le matériel de promotion soit traduit dans d'autres langues ont dû payer 450 euros + TVA auprès d'un concepteur extérieur. Malgré les diverses tentatives de trouver d'autres solutions plus économiques et éco-conviviales, toutes les propositions ont été rejetées.

Le « Jumelage » est incontestablement un outil qui, bien géré, peut apporter une véritable incitation à semer les graines qui nous permettront d'atteindre nos buts institutionnels selon notre mission et notre vision